

Extrait du ASPACLE

<http://www.aspace.fr/spip/spip.php?article260>

Glossaire

- Informations générales - Infos pratiques -

Date de mise en ligne : mercredi 9 novembre 2016

Description :

Petit guide des acronymes utilisés au CLE et dans l'éducation nationale

Copyright © ASPACLE - Tous droits réservés

Glossaire :

AT : Aide au Travail

AESH Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap

CAPE - Le collectif des associations partenaires de l'école

CVL : Conseil de la Vie Lycéenne

CE : Conseil d'Ecole

DDEN - Délégué départemental de l'Éducation nationale

DSDEN - Direction des services départementaux de l'Éducation nationale

ECAV : Enseignement de Cinéma Audio-Visuel (spécialité de L)

ED : Equipe de Direction

FESPI - Fédération des Établissements Scolaires Publics Innovants

GT : Groupe de Tutorat

O1 / O2 : Option collège (qui ne sont pas en option !)

O'1 / O'2 : Option 3e et lycée (qui ne sont pas en option !)

OCAV : Option Cinéma Audio-Visuel (option facultative ouverte aux L, ES et S)

PE : Projet d'Établissement

SID : Semaine InterDisciplinaire

TE : Travaux Ecrits

U : Unité de temps de 45 minutes (= temps d'un cours)

OC : Ouverture culturelle

GPPP : Groupe de pilotage du projet pédagogique

ASE : Assistance des situations éducatives

TDD : Temps de décloisonnement disciplinaire

EM : Enseignement massé

Période : P1, P2...

Contrat d'options : il faut valider un certain nombre d'options pour valider le contrat

Contrat matière : il faut respecter les règles (travail maison, apprentissage, participation, ...) posées par l'enseignant de la matière pour valider le contrat, en cas de rupture, l'élève a la possibilité de le recouvrer, 1 seule fois

Contrat élève : l'élève doit faire son 'métier' d'élève pour valider son contrat (assiduité, ponctualité, ...)

DM : Devoir maison

COP : Conseillère d'orientation psychologue

CIO : Centre d'information et d'orientation

MDA : Maison des adolescents

—